ABONNEMENT. Saumur and Insidence setting

.... 30 fr. T poste :

on s'abonne : one volume, a culcody

Au bureau du Journal

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

sur la poste.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 C.

BÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reques et même payées, tauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction

Les articles communiques doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAYAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contreire. - L'abonnement dolt stre payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 3 MARS

L'IMPOT DE 3 FRANCS

Success Pichard, bo see of Vauling

SER LES BLES ETRANGERS.

suns dit, l'ocequ'on s'est apreçu du min Cet impôt profitera-t-il à l'agriculteur

Rapportera-t-il quelque chose au Trésor? Nous pouvons répondre des maintenant: 4º Que cet impôt ne rapportera rien au

2º Qu'il ne profitera pas à l'agriculteur

Nous avons déjà dit que le ministre Méline présentait cet expédient sans savoir s'il était bon ou mauvais, et nous avons exprimé le soupçon que le vote de la Chambre était un vote d'ignorants qui disent oui ou non avec la même indifférence et dans le seul but de se débarrasser d'une question ennuyeuse.

Nous étions absolument dans le vrai.

Le ministre Méline connaît peut-être les noms des douze garçons de bureau qui usent les banquettes de son antichambre. mais il ne sait pas du tout ce qu'il y a dans les entrepôts.

Ou bien, s'il le sait, il s'est joliment moqué et des députés qui l'ignoraient et des agriculteurs qu'il prétend sauver.

M. Méline est-il un homme de mauvaise

Ce n'est pas impossible. Est-il au contraire un jobard?

C'est plus probable. Les malins de l'opportunisme ont tou-jours pris dans leur état-major de ces naîfs

propres à toutes les besognes.

Donc, nous croyons que le pauvre Méline ignore qu'il y a dans les entrepôts actuelle-ment une quantité de blé étranger suffisante pour nourrir la France pendant deux ans.

Or, cette quantité de blé étranger paiera-1-elle l'impôt de 3 francs?

ne s'agit pas ici d'octroi, mais de douane à la frontière. Ce blé a passé la frontière, il a acquitté le droit de 60 centimes, et la nouvelle taxe votée par la Chambre ne le concerne pas.

Si donc le droit de 3 francs devait rendre service aux agriculteurs français, ce ne sera que deux ans, après la promulgation de la loi, c'est-à-dire vers le milieu de 4887.

Pour une mesure prise en vue des élections de 1885, c'est un peu tiré en lon-

En vérité, nous nous demandons qui de M. Méline ou de la Chambre est, dans cette affaire, le plus inepte.

Chronique générale.

war area of the second second

A LA CHAMBRE.

Outre la fin de la discussion sur les céréales, la Chambre devra examiner, avant d'aborder le scrutin de liste, le budget de 4885, retour du Luxembourg.

On sait que le Sénat a rétabli 7 millions environ de crédits que la Chambre avait supprimes.

S'il faut en croire certains exaltés, la majorité républicaine du Palais-Bourbon est absolument décidée à maintenir ses premières résolutions.

En ce qui concerne le scrutin de liste, on prête à M. Charmes l'intention de déposer un amendement ainsi concu:

« La présente loi ne sera applicable qu'à partir du 4º septembre 4885. »

La commission du budget s'est réunie pour entendre M. Félix Faure, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, sur des crédits supplémentaires relatifs au chemin de fer du Haut-Sénégal.

Au départ du courrier, rien de saillant à la Chambre, sinon l'adoption d'un droit de 4 fr. 90 proposé par M. le baron des Rotours sur les orges germées. Avec le droit d'entrepôt, la surtaxe s'élèvera à 5 fr. 50. Ce résultat est un important succès à mettre à l'actif de l'éloquent et laborieux député du Nord, was perped & slog milam ub ear cus l'op spision ess en au brucot a ad up

Les officieux annoncent que M. Tirard est parvenu à dresser son projet budgétaire pour 1886. Pour lui donner une apparence d'équilibre on a dû majorer abusivement les évaluations des produits de l'impôt, tout en diminuant les prévisions de dépenses. Espérons que le projet sera déposé et discuté avant la séparation de la Chambre.

Les radicaux du dixème arrondissement de Paris ne sont pas contents; leur député, M. Henri Brisson, se réfugie derrière son fauteuil de président de la Chambre pour éviter la reddition des comptes électoraux qu'on réclame de lui. Il paraît même, au dire des radicaux, que M. Brisson impatienté de leurs questions investigatrices leur a carrément tourné le dos. Ce manque de res-

pect au suffrage universel et cet oubli des convenances à l'égard des délégués du 10° arrondissement va soulever une manifestation contre le successeur de Gambetta au Palais - Bourbon. M. Brisson espère-t-il triompher par un dédaigneux mutisme?

COMMISSION DE L'ARMÉE.

Le ministre de la guerre a été entendu par la commission de l'armée. Il a déclaré que les ecclésiastiques et les instituteurs devaient être dispensés du service militaire et qu'on ne pouvait, même en temps de guerre, désorganiser l'Église et l'École.

Très - amusante l'indiscrétion commise par un journal du matin qui doit avoir des graces d'Etat toutes particulières pour exercer sa police politique. M. Tirard aurait accueilli les députés et sénateurs d'un département méridional qui faisaient une visite matinale au ministre des finances, par ces paroles athéniennes :

Les sénateurs et les députés « m'embêtent »! Les visiteurs, délicieusement flattés. auraient pris leur chapeau en disant : « Nous n'avons plus rien à faire ici ». Quel joli échantillon de l'urbanité républicaine!

L'ÉCHAUFFOURÉE DE LEVALLOIS-PERRET.

Un incident honteux, presqu'une profanation, s'est produit avant-hier auprès de Paris, au cimetière de Levallois-Perret.

On inaugurait un monument funèbre à la mémoire de deux enfants de la commune, le quartier-maître mécanicien Durand et le sergent-fourrier Mart, tués à l'ennemi, l'un devant Bac-Ninh, l'autre à Muï-Dop.

Pour donner plus d'éclat à cette cérémonie, les conseillers de Levallois avaient fait appel à diverses sociétés et réclamé la convocation d'un bataillon scolaire. Les sociétés étaient venues enseignes déployées ainsi que le bataillon scolaire. On avait fait des discours à la revanche, poussé quelques acclamations qui déplurent sans doute aux rouges du cru, car, avant la fin de la cérémonie, des drapeaux rouges étaient accrochés à plusieurs croix funèbres du cimetière. Le cortège municipal était hué. Les gourmades suivaient les invectives et une ignoble scène de pugilat et de chausson se jouait sur les tombes du cimetière.

Dès le début de cette scène scandaleuse, l'officier qui avait été chargé de la conduite du bataillon scolaire remettait le sabre au fourreau et emmenait les enfants.

Assurément, nous ne blâmerons pas les municipaux de Levallois d'avoir voulu honorer la mémoire de deux braves soldats, mais ce que nous critiquerons, ce sont ces représentations théâtrales, ces défilés de travestis qui,

e Pour honorer les morts font rougir les vivants.

Autant les soldats - pour de vrai - suivant l'arme basse, derrière les tambours voilés de crèpes, le cercueil de leurs vaillants camarades, offrent un spectacle imposant et touchant, autant ces exhibitions d'enfants déguisés en militaires, ces vélocipédistes, orphéonistes chamarrés de galons comme des colonels fédérés, ces sociétés de gymnastique aux blouses de mérinos rose tendre ou bleu de ciel, tout cela criant, brail-

83 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PAR CH. SAINT-MARTIN.

Deuxième partie - La Lutte

to ovoher, effrage renail for public h CHAPITRE XI LA TRABISON (suite).

- Maintenant, dit le père Pouplard, dressons netre plan. La voiture qui emmènera Rouget sera sans doute entourée comme ce matin de quatre ou einq gendarmes. Elle passera nécessairement par Durtal. Or, à cinq ou six kilomètres de cette ville, je connais une côte rapide, sur la route d'Angers, où les chevaux iront forcément au pas.

- La grande côte, dit le Potard.

- Oui. Rh bien, c'est la qu'il faut enlever le prisennier. Nous serons au moins neuf hommes déterminés, et nous aurons bien du malheur si nous ne parvenons pas à tuer un des chevaux. Trois d'entre nous se sauveront à travers champs, les gendarmes se mettront à leur poursuite, et pendant le tumulte, nous trouverons le moyen d'ouvrir la perte à Rouget.

- C'est bien imaginé, dit Baptiste; mais neus

pourrions laisser notre peau dans la bagarre.

- Bah ! s'écria le Potard, enthousiasmé par le sang-froid du vieux braconnier, ne faut-il pas toujours la laisser quelque part. J'aime mieux mourir là que dans mon lit.

- D'ailleurs, ajouta le père Pouplard, j'ai vu réussir des coups plus hardis. En 1825, pendant l'hiver...

- Ah! père Pouplard, dit Baptiste, ne nous racontez pas d'histoires en ce moment. Ce sera pour une autre fois.

- Soit ; mais écoutez encore ceci : il faut que le Potard reste au Mans.

- Moi! rester au Mans ! Et que voulez-vous que

- Tu suivras tous les détails de l'instruction judiciaire, et to t'arrangeras de manière à savoir le jour précis où Rooget partira du Mans pour Angers. Tu nous avertiras la veille.

- Je comprends vatre idéa, père Pouplard, et je veux bien rester à la Licorne.

- Non, pas à la Licorne. On nous a vus, tu serais surveillé. Tu vas choisir une autre auberge. et changer de costume.

- Yous pensez à tout, Pouplard : mais, pendant ce temps, que ferez-vous, vous autres?

- Ne l'inquiètes pas de cela. Il y aura aprèsdemain soir une grande réunion de tous les camarades au carrefour de la Mort-au-Brac; nous distribuerons les rôles pour le grand coup, et puis...

Le père Pouplard s'arrêta subitement. Son visage s'enflamma, ses yeux lancèrent des éclairs, et il frappa du poing la cheminée.

Baptiste s'approcha.

- Et puis? demanda 4-il.

- Et puis, nous ferons justice! s'écris le vieux braconnier. Car il y a des trastres qui doivent être

- Bien I dit le Potard. Alors, je puis rester au Mans. Car si vous n'aviez pas tiré vengeance de la Milcent et de sen mari, c'est moi qui m'en serais chargé.

Quelques heures après, le père Peuplard et Baptiste reprenaient en carriole la route de Durtal, tandis que le Potard entrait chez un perruquier qui le rasait de façon à le rendre méconnaissable.

Au même instant, Rouget, dans sa prison, revêtu de la camisole de force, subissait son premier interrogatoire.

Le drame approchait de sa fin.

Le 25 janvier 1857, une lourde voiture cellulaire, attelée de deux chevaux noirs, roulait sur la route nationale du Mans à Angers.

Elle était entourée de quatre gendarmes à chevai, que nos lecteurs ont déjà vus à l'auberge du Lion-d'Or, vêtus en marchands de bœufs.

Sur le siège, près du cocher, élait assis un autre endarme, le fusil entre les jambes, enfin, et sur la portière, se tenait un sixième gendarme dans l'attitude règlementaire, le fusil en bandeulière, les pieds sur la petite marche de bois, les mains passées dans les deux courroies.

Ce luxe de précautions n'était peut-être pas inutile, car le prisonnier que l'on conduisait ainsi à la prison d'Angers n'était autre que Rouget, le fameux braconnier dont la capture venait d'être annoncée par les journaux.

En quelques jours l'instruction préliminaire avait été terminée, et Rouget avait été renvoyé devant le jury de Maine-et-Loire.

La session des assises devait s'ouvrir le 5 février suivant, et des ordres avaient été donnés pour le transfert immédiat du prisonnier.

On racontait partout que la Milcent avait reçu une somme considérable pour prix de sa trabison et qu'elle était retournée tranquillement à Sablé, où jasqu'alors elle n'avait pas été inquiétée.

On racontait aussi que le vieux Michel et Jaberg, brigadiers de Durtal et de Précigné, avaient été décorés; que plusieurs autres gendarmes avaient reçu la médeille militaire et des gratifications ; que le procureur de La Flèche avait élé nomme à Laval, et que M. Benoist, le substitut, après avoir reçu les félicitations ministérielles, était allé occuper un poste de procureur dans un département

On racontait enfin que les braconniers s'étaient

lant : Revanche / revanche / sont lugubrement grotesques.

La revanche! ce n'est point ainsi que la Prusse l'a cherchée après Iéna. C'est dans le respect des traditions d'autorité et de famille, dans l'étude, le recueillement et le silence, toutes choses proscrites par la République, qu'elle l'a préparée. Aussi cette revanche est-elle venue, hélas! trop complète.

Les communards qui ont attaché leurs loques rouges aux croix du cimetière sont odieux, mais les autres sont quelque peu ridicules, et nous ne voyons guère que l'officier qui a emmené au plus vite les enfants dont on l'avait forcé à prendre la garde qui ait eu, en toute cette affaire, une attitude intel-

ligente et digne.

M. Deroulède, que l'on a vu dimanche à Levallois-Perret et que l'on voit peut-être un peu trop souvent dans des exhibitions ou des bagarres de ce genre, nous permettra de lui emprunter notre conclusion. Elle se trouve dans ces deux vers d'une de ses odes qu'il a vraisemblablement oubliée et dans laquelle il dit à la France:

Tu parles déjà haut de l'avenir qui venge? L'avenir qui répare est-il donc commencé?

EDOUARD GRIMBLOT.

LA GUERRE AVEC LA CHINE.

On mande de Shangaï, 2 mars, 40 h. 55

La rivière Yung, qui conduit à Ning-Po, est bloquée.

» L'amiral Courbet bombarde Tsinhaï qui commande l'entrée de la rivière.

» Tsinhaï est l'avant-port de Ning-Po; c'est une ville assez importante, construite à l'embouchure et sur la rive gauche du Yung. Elle est défendue par une muraille en grès rouge.

» En 1841, pendant la guerre de l'opium, les Angleis s'emparèrent de Tsinhai dont ils se servirent comme base de leurs opéra-

tions contre Nankin. »

ÉTRANGER

ITALIE. - La Gazette de France signalait récemment le mouvement d'opinion qui se manifeste en Italie touchant le pouvoir temporel du Pape et sa restauration nécessaire.

Il se produit, à ce sujet, un fait digne de

L'Allemagne, dont l'Italie a si platement invoqué l'alliance, l'Allemagne, à laquelle l'Italie a demandé si humblement l'investiture du bien volé, la consécration de ses usurpations sacrilèges, l'Allemagne se refuse à l'approbation pure et simple des faits accomplis en Italie.

La presse germanique semble s'être donné, ces jours-ci, le mot, pour rappeler durement que les conditions de l'Italie actuelle sont purement artificielles et n'ont aucun

caractère définitif.

La Gazette de la Croix représente aigrement au ministre Mancini que l'unité de l'Italie dépend absolument de la volonté des puissances centrales.

Le Tageblatt et le Montagsblatt appellent l'Italie un jeune Etat dont les destins ne sont

encore point fixes. Le Courrier de Berlin raille l'ingénuité de Mancini et engage l'Italie à ne pas trop compter sur le concours des puissances centra-

Les feuilles même les plus avancées, comme le Freie Zeitung, abandonnent l'Italie el prennent par au concert unanime.

Mais ce qui donne à cet accord une importance significative c'est que le journal de M. de Bismark, l'officieux Norddeusche Zeitung, loin de modérer ou de contredire les autres organes de l'opinion, s'accentue dans

Le cabinet Mancini ne doit donc décidément plus compter sur l'appui qu'il avait cherché au nord de l'Europe, pour résister au courant d'opinion qui entraînera la solution de la question romaine.

Il sait positivement à cette heure qu'aux yeux mêmes de l'Atlemagne, les destinées actuelles de l'Italie sont essentiellement provisoires. - Il est bon qu'il ne l'oublie pas.

Angleterre. - Battu par une majorité considérable à la Chambre des lords, le cabinet Gladstone échappe, grâce à 14 voix, à l'échec qui le menaçait aux communes. C'est une défaite morale pour le gouvernement des « libéraux » anglais. Leur ministre a perdu beaucoup de terrain; il tombera sous le premier effort des conservateurs. Si leur leader, à la Chambre des communes, avait déployé la même énergie que lord Salisbury à la Chambre des lords, M. Gladstone serait assurément renversé du pouvoir.

REVUE FINANCIÈRE.

Les mauvaises nouvelles reçues du Soudan, la chute possible du ministère Gladstone ont influé d'une manière peu favorable, la dernière semaine, sur le marché anglais, et notre place en a subi le

contre-coup.

Le marché des rentes françaises a subi de nombreuses fluctuations.

Le 3 9/0 qui s'était avancé à 81.70, a été ramené à 81.52; l'amortissable a ceté 83.20 pour finir à 83 fr.; et le 4 1/2, que les demandes avaient fait progresser à 109.85, a réactionné à 109.67.

Les actions de la Banque de France sont invaria-

Le Crédit Foncier a eu des tendances tout à fait

bonnes à 1,333.75.

Les différentes obligations émises par cette société ont une bonne tenue. Elles méritent la faveur dont elles jouissent. On ne trouve pas de titres of-frant une sécurité plus complète. Ceux qui placenl leurs capitaux sur ces valeurs de premier ordre agissent plus intelligemment que les porteurs de valeurs de spéculation toujours exposés à restituer les revenus qu'ils touchent, en ce sens que leur capi-tal peut subir des dépréciations qui leur enlèveraient en quelques heures l'équivalent des coupons qu'ils auraient encaissés en plusieurs an-

La Banque d'Escompte de Paris continue sa mar-he en avant à 575. La Bourse est loin d'avoir suffisamment exprimé, par le relèvement des cours de ses actions, les avantages que cette société a retirés de l'amélioration constante des valeurs italiennes

dont elle avait garni son portefeuille avec tant de

La Société Générale a eu les faveurs des capi-taux disponibles à 485. La bonne situation de cette société et la prospérité continuelle de ses opérations en font une valeur de premier ordre sur laquelle les capitalistes et l'épargne doivent porter leur attention.

La Banque de Paris est toujours très-ferme et trèsdemandée à 785. Le Comptoir d'Escompte à 985.

Le Rio-Tinto n'a pas fait de grands progrès, mais nous enregistrons sur ces titres un courant de bonnes demandes qui ne tarderont pas à amener l'amélioration des cours sur les actions de cette Compa-

Nous signalerons à nes lecteurs les bonnes tendances dont ont fait preuve durant ces huit jours les titres de l'Est-Algérien. L'action cotée 585 n'est pas à sa juste valeur, car cette Compagnie dont le trafic est très-important et des plus productifs doit niveler ses cours avec ceux de nos grandes Compagnies de chemins de fer.

L'augmentation constante des recettes des Méridionaux italiens, le vote assuré des conventions de chemius de fer, la certitude de dividendes croissants, tout est de nature favoriser la progression des titres de cette Compagnie qui ne s'éloignent pas du cours de 690.

Le 5 0/0 italien ne s'est pas écarté de son cours de buitaine, car les rapports de l'Italie avec l'Angleterre sont bien définis aujourd'hui.

Crédit Lyonnais. — L'impression produite par le rapport des concessionnaires pour l'assemblée générale du 7 mars a été des plus fâcheuses. On demande aux actionnaires de verser encore 10 millions à la réserve « pour tenir compte des cours de la Bourse » c'est-à-dire de la dépréciation que ces titres éprouvent sur le marché. Nos prévisions se réalisent successivement.

Crédit Viager. - Cet établissement grâ ce à une direction intelligente deviendra avant peu une de nos meilleures Compagnies d'assurances et nous engageons l'épargne à jeter son dévolu sur les titres de cette société.

Nos Chemins de fer toujours fermes.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

LE CRIME DE CHARRAIS.

On lit dans le Journal de la Vienne :

« L'instruction du crime qui a mis en émoi la population, d'ordinaire si paisible du canton de Neuville, se poursuit avec acti-

» Mardi, a la suite d'une seconde confrontation du sieur Marit (Alfred), 29 ans. propriétaire à Charrais, avec le cadavre de la veuve Pineau, sa belle-mère, M. le juge d'instruction a décerné un mandat d'arrêt

» Marit a été conduit à Neuville, où il a passé la nuit dans la chambre de sûreté. Mercredi, il est arrivé à Poitiers par le train

» Vendredi, dans l'après-midi, l'inculpé a été amené au palais de justice, en costume de prisonnier, pour y être interrogé de nouveau par le juge d'instruction. Peu de temps après, un gardien de la prison apportait les vêtements ordinaires de Marit, qu'il devra revêtir lors des confrontations avec

» Au début de l'instruction, Marit avait prétendu s'être levé, lundi, d'abord i res du matin, puis à 8 heures, mais il paraît qu'on a trouvé un de ses voisins qui l'aurait

vu dehors entre 5 et 7 heures, paraissant revenir d'Etables.

» C'est le sieur Jacques Franchineau qui lundi matin, entre 3 et 4 heures, a entenda des plaintes semblant provenir de l'habita. tion de la veuve Pineau. Il n'y fit pas granda attention, parce que les jeunes gens du bourg ont l'habitude, le dimanche soir, de faire du bruit. Il a également entendu la petite Isabelle Marit, 2 ans, appeler sa grand'mère ; une voix parlant de la porte de l'habitation lui disait de dormir iran.

» La; veille du crime, la femme Raymond one voisine, a entendu quelqu'un frapper sourdement à la porte de derrière de l'ha. bitation de la veuve Pineau. Celle-ci n'ayani pas répondu, l'individu se serait éloigné. Ella aussi a entendu des plaintes le lendeusin au moment où la malheureuse femme élait aux prises avec son assassin; mais comma ce bruit n'e pas été de longue durée, elle ne s'en est pas préoccupée.

» La veuve Pineau laisse deux fils; Pi neau (Edmond), 32 ans; Pineau (Arsène) 28 ann; et deux filles mariées, l'une au sienr Engène Pichard, 40 ans, et l'autre à Maril (A fred), 29 ans. C'est ce dernier qui est ac-

juellement sous les verrous.

» Le corps de la veuve Pineau, nous l'a. vons dit, l'orsqu'on s'est aperçu du crime. reposait derrière la porte d'entrée de la cour. donnant sur la voie publique. Le cadarre était étendu sur le dos, la tête complètement fracassée. Près d'elle on a trouvé la servanie de charrelle qui a servi à l'assassin pour assommer sa victime. Elle mesure de 80 c. à 1 mètre de longueur.

» Dans la chambre, il y avait le plus grand désordre ; l'armoire avait été forcée, le linge bouleversé et jelé pêle-mêle dans l'appartement. Les rideaux du lit où repossith pauvre semme ont été déchirés, ce qui indique qu'elle a été surprise pendant son son. meil, et aussi qu'elle a lutté avec son meurtrier. Un carreau de l'imposte de la porte d'entrée de la maison a été brisé pendant la lutte. Le manche du balai portait des traces de sang: est-ce l'assassin, ou la victime qui s'en est servie?

» L'instruction, souhaitons-le, parviendre à établir les différentes phases de ce crime abominable. »

Les gendermes Gaston et Bruneleau, de la brigade de Neuville, ont amené, vendredi, à Poitiers, deux jeunes vagabonds, arrèles la veille à Mavaud, près Neuville.

L'un deux porte une cicatrice près de

l'œil gauche.

Serait-on en présence de l'assassin de la veuve Courtin, de Doué-la-Fontaine, el de l'assassin présumé de la veuve Pineau?

LE VAUDELNAY-RILLE. - Le 25 février, & sieur Jean Piau, agé de 65 ans, cultivateur au Vaudelnay, s'est suicidé dans les circons tances suivantes:

Dannis longtemps déjà, cet homme pl

jouissait plus de la plénitude de ses facoltés; il était toujours en butte à une perse

réunis plusieurs fois, la nuit, dans les forêts de Malpeire ou du Grip, mais ce bruit avait été démenti non-sculement par les braconniers euxmêmes, mais aussi par les autorités locales : la tranquillité dont jouissait la Milcent à Sablé, faisait croire à tous que les bracenniers s'avouaient vainous, et renençaient même à la vengeance.

La paix avait donc reparu dans le pays : tous ceux qui avaient été inquiétés ou incarcérés à propos de Rouget avaient été remis en liberté. Les trois compagnies de ligne avaient rejoint leurs casernements respectifs.

On n'attendait plus, de ferme en ferme, que la solution définitive du drame.

Rouget serait-il condamné à mort et exécuté? Rouget serait-il gracié ou condamné à une peine

Mais personne ne s'avisait plus de peser cette autre question :

Rouget parviendrait-il encore à s'échapper ?

Cependant, pour plus de prudence, le procureur général près la Cour d'Angers avait donné ordre d'effectuer de très-grand matin le transfert de Rouget, afin que les populations ne pussent être prévenues et d'éviter ainsi tout attroupement et toute manifestation publique. Il avait de plus exigé que toute une brigade de gendarmerie accompagnât le prisonnier, et cependant le vieux Michel trouvait que ces précautions n'étaient pas encore suffisantes, et se promettait de veiller attentivement pour qu'on ne lui enlevât pas sa proie.

Il pouvait être sept ou buit heures du matin lorsque l'escerte de Rouget arriva à deux lieues environ de Durtal.

Un épais et froid brouillard couvrait la terre : on ne distinguait pas les objets à plus de huit ou dix pas.

La voiture s'arrêta un instant au sommet d'une colline extrêmement élevée. En temps ordinaire, quand le soleil brillait, la vue s'étendait extrêmement loin sur tout ce pays vallenné et boisé; mais ce jour-là, on n'apercevait qu'une sorte de trou béant dans lequel l'escorte allait être obligée de se précipiler.

- Oh! dit le gendarme Sureau en se penchant sur le cou de son cheval, la descente paraît rapide: pourvu que la veiture ne verse pas!

- Serre fort la mécanique! cria Langlois au cocher.

- N'ayez pas peur, répondit tranquillement celui-ci, nous allons descendre à fond de train, cela nous réchauffera.

Le brigadier qui commandait l'escorte et s'appelait Jaget, s'approcha à son teur de la voiture. - Pourvu, dit-il, que le prisonnier ne soit pas

mort de froid dans sa cellule. - Bah! reprit Langlois, il en a vu bien d'autres

dans ses forêts. - N'importe ; je vais lui dire deux mots, Et, élevant la voix, il cria :

Le braconnier ne répondit pas.

- Rouget! Rouget!

- Serait-il malade? demanda Jagot avec inquié-

tude, ouvrez la porte, Sureau. Sureau ouvrit la porte, et le brigadier pénétra

dans la voiture. Nonchalamment assis sur sen petit bane. Rouget le regardait faire sans prononcer une parole.

- Êtes-vous sourd et muet ? s'écria le brigadier, vous ne répondez pas quand on vous parle.

Rouget haussa les épaules et continua à garder le silence. Jagot eut envie de le secouer rudement et de l'obliger à se lever; mais il craignit d'être blamé par ses chefs, et il descendit brusquement.

- En route ! cria-t-il, dès qu'il eut refermé les portes. Nous perdons notre temps ici.

- Et les chevaux prennent froid , dit le cocher.

- Il n'y a donc personne dans ce triste pays? demanda Sureau à Langleis. Nous n'avons pas rencontré âme qui vive.

- On disait que les braconniers nous attaqueraient en route! répondit Langlois en riant. Je savais bien qu'ils étaient trop làches et que nous n'en verrions pas un seul.

- La prise de Rouget les a terrifiés.

- C'est évident.

- En route! au galop ! cria de neuveau le brigadier.

Aussitôt le cocher saisit les rênes, donna un " goureux coup de fouet et enleva ses chevaux partirent à fond de train, suivant son expression. Les gendermes piquèrent des deux et s'élanch

rent au galop, à la suite de leur chef. La descente était, en effet, extrêmement rapide la vitesse de la voiture et des chevaux deviat bie tôt, comme disent nos romanciers d'aventures, "

vitesse vertigineuse. Le cocher, effrayé, tenait les guides à del

Deux ou trois minutes s'écoulèrent ainsi-Tout à coup, les chevaux butterent centre lourds madriers de bois jetés sur la route.

Le cheval du brigadier s'abattit, et Jagel lancé à dix pas en avant.

the cote report, and le route d'Ang

(A suivre.) CH. SAINT-MARTIN

Grand Theatre d'Angers.

Mardi 3 mars. Relâche pour les répétitions générales Manon, opéra nouveau en 5 actes,

Trois décors nouveaux, peints par M. Allain-

d, dit Dantists; tools a

cution chimérique, et sa femme, sinsi que sa fille et son gendre, les époux Profit, chez lesquels ils vivaient, étaient obligés de le surveiller constamment pour l'empêcher d'attenter à ses jours.

Mercredi, étant resté seul à la maison avec sa fille, la femme Profit, il pria celle-ci d'aller lui chercher du vin à la cave, car il avait

- Je veux bien y aller, dit sa fille, mais à le condition que vous descendrez avec moi

Le vieillard consentit, mais une fois m'elle fut entrée dans la cave il l'y enferma double tour et remonta dans la cuisine.

C'est alors qu'il saisit le fusil de son gendre, s'en appliqua le canon dans la bouche et se fit sauter la cervelle en appuyant sur la détente à l'aide de l'orteil du pied droit. La mort fut instantanée. (Patriote.)

SAINT-PHILBERT. - Jeudi matin, 26 février, le parquet de Baugé s'est transporté à Saint-Philbert-du-Peuple, au domicile de la fille Louise Gaultier, Agée de 22 ans, que la rumeur publique accusait d'être accouchée clandestinement et d'avoir étouffé son en-

Après les constatations faites par M. Chardonneau, médecin à Longué, cette fille finit par avouer son crime et l'on trouva au lieu indiqué par elle, mais à peine recouvert de terre, son enfant nouveau-né qu'elle avait étouffé.

ANGERS.

M. Boucomet, gagiste au 435° de ligne, a élé, dans la nuit du 28 février au 4° mars, victime d'une agression qui paraît avoir eu le voi pour mobile. Il a été frappé d'un coup de poing américain à peu de distance de son domicile, quai Lighy; il a été relevé et conduit chez lui par un employé de la pharmacie Brard.

Une enquête est onverte.

Le général Schmitz, commandant le 9° corps d'armée, vient de porter à la connaissance des troupes sous ses ordres, le courage et l'énergie dont a fait preuve M. le médecin-major Barois, du 12º cuirassiers, à Angers, en désarmant dans une lutte corps à corps un ouvrier qui venait de se tirer trois coups de revolver et menaçait de son arme caux qui l'approchaient.

CHINON.

Un accident déplorable est arrivé mercredi dernier vers midi, à la Butte, commune de Chinon.

Un vieillard de 74 ans, le nommé Hubert Jules rentrait à l'écurie un cheval et un ane, appartenant à ses enfants, les époux Guilloteau.

Tendis qu'il enlevait le collier du cheval, celui-ci, se tournant brusquement, serra contre la crèche le malheureux vieillard qui tomba sous les pieds de l'âne.

Au même moment, une voisine entrait dans l'écurie où elle trouvait étendu sur la

litière le vieillard. Aidée de deux voisins, elle le transporta à son domicile où il expirait immédiatement sans avoir pu dire un

Tours, and and a state of Un groupe de jeunes gens de la ville de Tours organise pour dimanche prochain, à une heure et demie, dans la salle de l'école de la Fuye, un concert au profit des blessés du Tonkin.

D'autre part, une circulaire annonce que les jeunes gens de Luynes organisent pour le jeudi 42 mars une cavalcade qui visitera

La quête qui sera faite sur le parcours sera encore au profit des blessés du Ton-

La Société d'éclairage électrique de Tours vient d'être définivement constituée.

POITIERS.

Environ quatre cents élèves officiers de l'École de Saint-Maixent ont passé une partie de la journée de samedi à Poitiers, en attendant les trains qui devaient les ramener dans leurs familles où ils vont passer un congé d'un mois.

Ces jeunes gens, qui font partie de la promotion « Bac-Ninh » - selon l'usage établi - rejoindront, vers la fin du mois de mars, avec le grade de sous-lieutenant, les régiments qui leur seront désignés.

CHATELLERAULT.

Il n'est bruit, dans la ville de Châtellerault, que de la disparition d'un confiseurpâtissier, l'un des gros bonnets de la Loge maconnique.

On dit qu'ayant fait de mauvaises affaires, il a jugé à propos de déguerpir. Où est-il? Nul ne le sait. Les créanciers espèrent que les membres de la Loge se cotiseront pour payer les dettes de leur F. . M. . .

(Courrier de la Vienne.)

NIORT.

M. Cleiftie, préfet de la Vienne, et M. Péret, procureur-général, sont partis samedi pour Niort, afin d'assister à l'inauguration de la ligne de Niort à Ruffec.

M. Raynal, ministre des travaux publics, est arrivé à Niort dimanche matin, à cinq heures, pour présider la cérémonie.

NANTES.

Dimanche soir, vers minuit, M. Prodeaux, travaillant chez M. Tertrais, fabricant de conserves et de salaisons, à Bel-Abord, village de Beautour, revenait de conduire son frère qui prenait le train de 44 heures 55, quand arrivé dans la rue de Vertais, trois mauvais garnements l'attaquèrent et le blessèrent grièvement.

Ce malheureux fut secouru et transporté à l'Hospice; il a été constaté qu'il avait la mâchoire fracturée en deux endroits.

On annonce le mariage :

De M. de Galliffet, fils du général, avec M^{IIe} de Morel, nièce de la marquise de Monsabré et petite-fille de M. de Bordesoule.

Nous recommandons tout particulièrement les Légumes conservés au naturel, et préparés par la maison Bouvais-Flon, de Nantes, tout spécialement par l'ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur. — Ces légumes sont suffisamment cuits ; il suffit de les faire égoutter, sauter au beurre et assaisonner à sa convenance (on les durcirait en les faisant cuire).

SIX SEMAINES SANS TRAVAIL. - « Je souffrais depuis trois ans de maux de reins et tous les ans, au mois de mars, je restais cinq à six semaines sans pouvoir travailler. C'est alors que je pris les Pilules Suisses de M. Hertzeg, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, et au bout d'un mois j'étais complètement guéri. Au mois de mars cette année je n'ai rien ressenti de ce que je ressentais les autres années, c'est pourquoi je ne veux pas rester sans Pilules Suisses à la maison. Si ma lettre peut vous être utile, faites-en ce que bon vous semblera.

» Le 8 novembre 1884.

» Ernest Thorigny, à Béthencourt (Oise). »

BERLIOGRAPHIE

Nous sommes heureux d'annoncer l'apparition d'un livre précis, élémentaire et impartial, ini-tiant le public aux mystères de la médecine, cette science la plus indispensable à connaître.

Il a pour titre DICTIONNAIRE POPULAIRE DE MÉDECINE USUELLE d'hygiène publique et privée, et est publié par le docteur Paul Labarthe. un jeune savant bien connu, double d'un écrivain remarquable si justement apprécié, avec la collaboration de Professeurs agrégés de la Faculté de Médecine, de Médecins et de Chirurgiens des Hô-pitaux, et des principaux spécialistes de Paris: MM. Beni-Barde, Bergeron, Bouley, Delasiauve, Fort, Fano, Galippe, Garrigou Desarènes, Jules Guériu, Landrieux, Labarthe père, Marchand, Monin, Péan, Poyet, Robinet, de Soyre, etc. Ce dictionnaire contient: — Les notions indis-

pensables d'anatomie et de physiologie; — La description de toutes les maladies, les symptômes qui permettent de les reconnaître et le traitement qui convient à chacune d'elles.-Il passe en revue tous les médicaments employés d'ordinaire, fait connaître leur composition, leurs propriétés, la facon de les préparer et de les administrer; — Les secours aux empoisonnés, aux blessés, aux noyés et aux asphyxiés, y sont minutieusement décrits; -L'hygiène des gens bien portants, des malades et des convalescents; l'hygiène des enfants, des femmes et des vieillards; l'hygiène de chaque profession, de chaque industrie, enfin l'hygiène publique des villes et des campagnes, ont une large place dans cet ouvrage véritablement indispensable à tout le monde.

Le Dictionnaire populaire de Médecine usuelle est illustré de 1000 figures, facilitant la compréhension du texte. Les éditeurs le font paraître en livraisons à 10 centimes et en séries à 50 centimes. - On peut s'abonner à l'ouvrage complet reçu franco, au fur et à mesure de son apparition, en adressant à MM. Marpon et Flammarion, 26, rue Racine, Paris, un mandat-poste de 20 FRANCS. -(La première livraison de l'ouvrage est envoyée

En vente la 19° série.

LE MONDE ILLUSTRE

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

ABONNEMENTS: Un an 24 fr.; - Six mois; 13 fr.; Trois mois, 7 fr.; - Un numéro, 50 centimes. On s'abonne aussi au bureau de l'Echo Sau-

Sommaire du 28 février :

Texte: Courrier de Paris, par Pierre Véron. - Nos gravures: Les mois rustiques, fusain de M. Léon Lhermitte, notre supplément de février; l'anniversaire de Victor Hugo; au Tonkin; les nouvelles canonnières pour le Tonkin (type arquebuse) ; Eden-Théâtre: Messalina; la collection du baron Charles Davillier au musée du Louvre. -Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. - Chronique musicale, par Albert de Lasalle. - Echecs. - Récréations de la famille. — Rébus.

GRAVURES: Les mois rustiques, fusain de M. Lhermitte, notre supplément de février. -Projet de statue de Victor Hugo. - Le capitaine de vaisseau Gourdon.-Le capitaine de frégate Ravel. - Les nouvelles canonnières du Tonkin. - Un canot du Bayard faisant sauter une frégate chinoise. - Le théatre illustré: Messalina. - M. Thomas Romain, dit Lhéritier, artiste du Palais-Royal. - Collection et portrait du baron Charles Davillier. - Echecs. - Proverbe à compléter. - Rébus.

Marché de Saumur du 28 Février

Blé nouveau (l'h.)	O	Huilede noix.	50	120 -
From. 1re q. (l'h.)	15 25	Graine treffe	50	United
Froment (l'h.) 77	171011-00	— lin	50	HALD.
Halle, moyne 77	15 14	- luzerne	50	03.4
Seigle 75		- OYOTACO TO SE	780	75 -
Orge 65			780	72 -
Avoine h. bar. 50		Paille -	780	40845
Fèves 75		Amandes	50	The state of
Pois blancs . 80		Cire jaune		190 -
- rouges . 80		Chanvres 1"	-	
Colza 65		qualité(52 k.	5001	40 -
Chenevis 50		20 -		38 -
Farine, culas. 157	44 -	3	111	35 —

IRRÉVOCABLEMENT

Le 12 MARS à 9 h. 1/2 du matin Salle du GRAND-ORIENT, 16, rue Cadet,

1er Tirage de la Loterie des ARTISTES MUSICIENS

150,000 fr. de Lots déposés à la Banque de France.

Les billets placés qui participeront à ce 1er tirage concourront également au tirage définitif qui com-prendra 250,000 fr. de Lots, dont un de :

100,000 FRANCS.

PRIX DU BILLET: UN FR. — Siège du Comité: 26, rue Grange-Batelière. Ernest DÉTRÉ, direc-

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (25° ANNÉE) PRETS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. Rejou et Cie, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, proprietaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

un fi

OX OF

sion.

Slance

apide

es, us

A dell

ptre !

gol

L'ANTIQUAIRE DE FONTEVRAULT

Par J. DE CHATEAU-CHALONS.

NOUVELLE DÉCOUVERTE (Suite)

M. de Marson entra en relations avec ce savant, dont le nom et le savoir avaient une grande noto-

contre nom et le savoir avaient une grande noto-riété. Après avoir correspondu pendant quelque temps avec lui, il finit par adopter complètement son epinion, qu'il développa dans un long article, qui fut publié par les journaux les plus répandus. Cet article, rédigé avec soin, lui valut une foule de lettres de félicitations, dans lesquelles on lui prodi-guait les épithètes de célèbre, d'éminent et d'illusguait les épithètes de célèbre, d'éminent et d'illustre archéologue.

Mme de Marson ne cessait de rire de tout ce tapage scientifique et de ces coups d'encensoir.

Un jour elle dit à son mari, en le menaçant du

Prenez garde, Monsieur l'antiquaire ! Gare à ma prophétie ! Les temps sont proches ! Apprêtez-vous à recevoir une averse de décorations.

A quoi M. de Marson, presendément convaincu qu'il rendait d'immenses services à l'archéologie et à l'histoire, répondit avec calme et un grand sé-tienr

Elise, je te l'ai déjà dit : ta prédiction n'a pour moi rien d'effrayant. Qu'ils viennent les honneurs ! Je t'assure qu'il ne sera pas nécessaire d'employer la violence pour me les faire accepter.

LES REVERS DES MEDAILLES.

Le musée de M. de Marson avait acquis une certaine renommée. Parmi les personnes qui vinrent le visiter, se trouva un collectionneur anglais qui avait suivi avec un vif intérêt les discussions des savants français et étrangers au sujet du fameux

Après avoir examiné les collections, en compagnie de deux ou trois autres amateurs, il attira M. de Marson dans l'embrasure d'une fenêtre et lui demanda s'il consentirait, moyennant un prix convenable, à lui céder sen vase.

- Je regrette de ne pouvoir vous satisfaire, répondit M. de Marson ; je ne le donnerai à aucun

— J'avais l'intention, reprit l'Anglais, de vous en offrir 250 livres sterling (6,000 francs environ).

- Permettez-moi de ne pas discuter le prix, puisque je désire garder l'objet, répliqua l'antiquaire.

— Si, cependant, cinq cents livres sterling

- Je ne puis accepter, dit M. de Marson; on m'en effrirait cent mille francs que je ne le donnerais pas.

L'Anglais parut tout désappointé. — « Je ré-servais à cet objet la place d'honneur dans mes collections, dit-il ; il est d'une rareté et d'une valeur inestimables. »

Le surlendemain, on lisait dans un journal de Saumur, Le Sifflet, un article aiusi conçu:

« On nous rapporte qu'hier, un célèbre archéologue anglais s'est présenté chez le non moins célè-bre antiquaire de Fontevrault, M. de Marsou, pour lui acheler un vase trouvé dans son jardin, en faisant des fouilles. Le riche étranger en a offert, nous dit-on, la somme de douze mille francs. A la place de M. de Marson nous nous serions empressé d'accepter ce chiffre splendide. La lettre suivante, que nous recevons de Fontevrault, fera comprendre à nos lecteurs pourquoi nous n'aurions pas hésité à nous défaire du susdit vase, en présence de conditiens si avantageuses. »

« Monsieur le rédacteur,

» Depuis sept ou huit mois j'assiste, avec un plaisir que je ne puis exprimer, aux discussions, luttes et batailles auxquelles a donné lieu une trouvaille faite par M. de Marson, dans le fond de son jardin, en creusant des tranchées peur bâtir un pavillon. Les objets recueillis sont, si vous voulez bien me permettre de le rappeler, un vase et deux monnaies.

» Le vase porte une inscription que beaucoup d'antiquaires, même à grand renfort de bésicles, comme dit Rabelais, n'ont pu déchiffrer. Cependant, deux personnes, deux aigles de la science, M. de Marson et un archéologue étranger, ont cru pouvoir dire qu'ils l'avaient parfaitement traduite. Ils en ont conciu que ledit vase était certainement d'origine romaine et qu'il avait dû servir à des sa-

» En voyant ces affirmations audacieuses, j'ai été frappé d'une stupéfaction que vous allez com-

» Placé mieux que personne pour apprécier la question, je déclare que, des trois objets trouvés, deux sont véritablement d'origine romaine; je veux parler des monnaies.

» Quant au fameux vase, dont les formes élégantes et l'incomparable vernis ont fait l'admiration de M. de Marson et de beaucoup de ses confrères, c'est Van (A suivre.)

un modeste pot à beurre, de fabrication française, et comme on peut actuellement en trouver chez les marchands de Saumur et d'Angers pour la modique

somme de quinze ou vingt sous.

** L'inscription seule, du reste, alors même que je ne serais pas entré dans les détails que vous venez de lire, vous dirait assez, avec la traduction certaine que je vais vous offrir, quelle valeur on doit attacher à la perspicacité et à la science de l'illustre antiquaire de Fontevrault. Si vous voulez bienvous donner la peine de relever une à une les lettres qui la composent, en commençant par la fin, vous obtiendrez la phrase suivante, que je complète par quelques mots qui étaient sous-entendus :

» PARMI (les) ARCHÉOLOG (ues il y a) BEAU-COUP DE FARCEURS, (M. de) MARSON EN TÊTE.

» Cette incription a été gravée par un homme à qui il ne convient pas que, sous prétaite de culti-ver l'archéologie, on se moque d'elle et qu'on la fasse tomber dans le ridicule. Le même personnage s'est permis, histoire de rire aux dépens des charlatans de la science, d'enfouir le vase, pendant la nuit, à l'endroit où avaient lieu les fouilles, après avoir eu soin, pour mieux cacher le piège, d'y joindre deux monnaies parfaitement authentiques. Il est à peine besoin d'ajouter que le nom du petier a été puise dans mon imagination.

» Voilà, Monsieur le rédacteur, les explications que j'ai eru devoir donner, pour moltre fin à des polémiques qui attristent les vrais amis de la science et que je n'hésite pas à qualifier d'insensées.

» J'ai l'honneur de vous saluer.

» Un archéologue sérieux. »

the heat group garage of the

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE VRUVE BOBET

Marchande à Somloire, dont les créances ont été vérifiées et affirmées, sont convoqués à se réunir vendredi 6 mars 1885, à 10 heures du matin, dans la salle des faillites du Tribunal, à l'effet d'entendre le rapport du syndic, tant sur l'état de la faillite que sur les formalités qui ont été remplies et les opérations qui ont cu lieu, et de délibérer ensuite s'il y a lieu de consentir un concordat ou de passer un contrat d'union, et, dans ce dernier cas, être immédiatement consultés, tant sur les faits de la gestion, que sur l'utilité du maintien ou du remplacement du syndic.

(208) Le Greffier, GAUTIER.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE SERISIER.

Les créanciers de la faillite du sieur Serisier, négociant en mercerie à Saumur, sont averlis qu'en conformité de l'article 492 du Code de commerce reclifié, ils doivent, dans le délai de 20 jours, à partir d'aujourd'hui, se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs à M. Bonnesu, Louis, ancien greffier, demeurant à Saumur, syndic définitif de ladite faillite, et lui remettre leurs titres, accompagnés d'un bordereau sur timbre, indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du Tribunal de commerce de Saumur. La vérification des créances commencera le vendredi 27 mars 1885, à 10 heures du matin. Chaque créancier peut se faire représenter à la réunion sus-indiquée par un fondé de pouvoirs, muni d'une procuration enregistrée.

(209) Le Greffier, GAUTIER.

Tribunal de commerce de Saumur.

PAILLITE BRAZILLE ET BOURDON.

En exécution des articles 536 et 537 du Code de commerce, la liquidation de la faillite des sieurs Brazille et Bourdon étant terminée. MM. les créanciers composant l'union et dent les créances ont été vérifiées et affirmées, sont convoqués à se réunir au Tribunal, en personne ou par fondés de pouvoirs, le vendre di 13 mars 1885, à 9 heures du matin, pour recevoir le compte que le syndic doit leur rendre et donner leur avis sur l'excusabilité des faillis.

(210) Le Greffier, GAUTIER.

A VENDRE

BOUTEILLES CHAMPENOISES

Double renforcées, 80 centilitres

S'adresser à M. Charles JADRAU, chef de caves, à Saint-Hilaire-Saint-Florent. (127)

Ligne d'Orléans

Etude de M. BELDENT, notaire à Varennes-sous-Montsoreau (Maine-et-Loire).

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère dudit M. Beldent,

Le dimanche 15 mars 1885, à 1 heure de l'après-midi,

La NUE-PROPRIÈTÉ d'un Titre de Rente sur l'État de 1,100 fr., trois pour cent, n° 321,133, série 6°, dépendant de la faillite de M. Louis-Désiré Milsonneau, ancien négociant à Saumur, et dont l'usufruit repose sur une tête âgée de 66 ans.

Mise à prix: 10,000 fr. outre les charges.

S'adresser, pour les renseignements:

1º A M. Doussain, expert-comptable, demeurant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 10, syndic de la faillite de M. Milsonneau;

2º A Me Beldent, notaire, dépositaire du cahier des charges. (211)

A VENDRE

VIN ROUGE récolle 1884. 410 francs les 220 litres.

S'adresser à M° Chicoteau, notaire à Loudun, ou à son Garde, à Gizeux, par Bourgueil.

VIN a VENDRE

Provenant du Clos de la Fuie (Saumur).

10 barriques, vin rouge 1884, à 130 fr. la barrique.

15 barriques, vin blanc 1884, à 110 fr. la barrique.

S'adresser à M. LUILLIER, à la Fuie, ou à M. GAZEAU, à l'Usine à gaz.

A VENDRE UNE CHÈVRE

Agée de 4 ans.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Une petite CHARRETTE ANGLAISE capitonnée et une petite JUMENT baie, avec les harnais.

S'adresser chez M. Tocheport, carrossier. (125)

Peche de l'Étang de Marson

Vente de POISSON sur l'Etang et près du Château, le mardi 10 février et jours suivants, jusqu'à la fin de la pêche. (119)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALB

Agence de Saumur.

L'Agence de la Société Générale, 19, rue du Marché-Noir, Saumur, délivre, sans frais, les Obligations 3 0/0 de la Compagnie des Chemins de fer

EST ALGÉRIEN au porteur ou nominatives. (190)

UNE DEMOISELLE de mande une place comme dame de compagnie, ou à entrer comme caissière dans une maison de commerce.

S'adresser au bureau du journal.

M=e RICHARD, rue Saint-Jean, demande une bonne apprêteuse pour les Modes. (171)

UN HOMME sérieux et de confiance demande du travail, le samedi et le dimanche excepté, ou pour quelques heures seulement.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE place de comptable pour quelques heures ou pour la journée entière.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE, pour le 10r mars, un bon jardinier pouvant s'occuper de fleurs et légumes.

S'adresser à M. Ackerman, à Saumur, 2, rue Nationale. (153)

Une importante Compagnie d'assurances sur la Vie humaine et contre les Accidents demande des hommes honorables et actifs qui désireraient s'occuper de ces opérations.

S'adresser au bureau du journal.

REMBOURSEMENT en espèces des valeurs dépréciées par le syndicat de l'Union Orléanaise.

Emissions de la Banque de Prêts à l'Industrie, Crédit général Français, etc., etc.

S'adresser, pour le département de Maine-et-Loire, à M. Renand, ancien notaire, agent d'affaires, 16, rue Verte, à Saumur. (180)

CIDRES

M. Rená ROUSSEAU a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a, comme par le passé, des cidres nouveaux et des poirés de toute première qualité. Il tiendra également les vins blancs et rouges du pays.

Magasins Pichar, place du Roi-René. (831)

A GEDER

Pour entrer de suite en jouissance,

UN FONDS

De Coisseur-Parsumeur

Parfaitement achalandé, Et occupant la meilleure situation de la ville.

Chiffre d'affaires justifié de 1884, 32,500 fr.

Seize années de bail à courir.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. G. Doussain, syndic de la faillite Decard, 10, rue des Basses-Perrières, à Saumur. (189)

A Vendre ou à Louer VASTE MAISON

Place Saint-Pierre.

S'adresser à M' Pinault, notaire, ou à M. Piton, à Tours. (819)

VICHY

Administration—Paris, 8, Boulevart Montmarker

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy
avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont presentes contre les digestions difficiles.

SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau

pour un Bain.
SUGRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif.
Pour éviter les contrafaçons, exiger sur tous
les produits les marques de
LA COMPAGNIE
Dépôt chez tous les marchands d'Eaux
minérales, droguistes et pharmaciens.



ULCÈRES VARIQUEUX
considérés comme incurables
par les Princes de la Science
Le Traitement se dirange
noilement du traval; il est à
la portée des potites bourses,
et des le deuxièmejour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENGRMAND,
MÉDICOM SPÉCIALISTE
16, 78 ST-LISSE, AMELON C.-SE.]
OONSULTATIONS GRATUITES
par Correspondance

LETAT

Maison de Campagne

Avec cour, écurie, remise et jardin

S'adresser à M. Bigrau, proprietaire, Château de Boumois, commune de Saint-Martin-de-la-Place. (152)

MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jus-qu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que FARINE MEXICAINE, del De Beni del Rio, de Mexico. Lorsque la guér son est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujour avoir recours à la Farine Mexicaire. Cet aliment précieux FAIT DISPARAÎTEP promptement la diathèse tuberculeus et les granulations de la gorge, et redonnant au sang sa composition no. male de santé. La FARINE MEXICAIRE DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT fait cicatriser les plaies des poumon et les granulations de la gorge; ces un fait qui ne peut plus être contest aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS OU LE PLUS SOUVENT ON LES CROYLE PERDUS, PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remed vraiment efficace pour guérir la PHTHI-SIR TUBERCULEUSE, la LARYNGIAR EL la BRONCHITE chronique, le CATARRES PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisemen prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par er cellence, qui peut être employé are avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et de vieillards, auxquels BLLE REDONN SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par bottes de 1 kileg. 50 et 250 grammes, au prix de 7,4 de 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gras Chez le Dépositaire général, à Taras, M. R. BARLERIN, pharmacien-chamiste.

Dépôt à Saumur chez M. Gondrant épicier, rue d'Orléans. (443)

Du

Coe

fore

100

dro

BH-

Crédit à tout le Monde

L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abounement

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif.
ANGERS

SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 MARS 1885.

Valeurs au comptant Clôture Dernier cours.	Valeurs au comptant Clotur précte cours.	Valeurs au comptant Clotur précte cours.	Valeurs au comptant Clotur Dernier cours.
8 °/	Est	- 1869, 3°/ 104 50 404 5 7 7 1871, 8°/ 397 399 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	Gaz parisien

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

LIGNE

SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. Mixte | Direct. Mixte | Omn. | Omn. | Omn. | Mixte | Mixte 3 heures 8 minutes du matin, express-poste. matin. matin. soir. matin. matin. matin. matin. soir. soir. soir. soir. matin (s'arrête à la Possonnière) Montreuil-Bellay . 5 04 5 20 6 49 7 04 7 12 9 45 8 30 8 46 1 52 7 50 (départ) 1 15 3 45 (départ) 6 05 7 24 matin, omnibus-mixte. Saumur. Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg. Chacé-Varrains 2 08 10 10 1 24 4 03 Chacé-Varrains . soir, 4 19 5 28 1 32 Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . 6 23 7 39 9 15 express. 9 28 1 46 (arrivée) 7 23 32 Montreuil-Bellay. . . (arrivée) 6 39 7 52 POITIERS - MONTREUL omnibus. 15 (s'arrête à Angers). MONTREUIL - POITIERS allant à Angers. 36 THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS venant d'Angers. DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. 3 heures 26 minutes du matin. direct-mixte. Omni. | Mixte | Mixte | Omni, | Mixte Mixte | Omni. Omni | Mixte | Mixte omnibus. matip matin . matin . matin soir. soir. soir. soir. matin soir. SOIT express. matin. 5 50 6 28 Montreuil 7 1 55 8 35 Poiliers soir, omnibus-mixte. 2 51 3 4 Loudun . 8 20 9 55 4 20 4 30 Neuville Thouars (départ) 7 50 6 55 3 45 Saumur. (départ) 6 05 7 57 10 14 Mirebeau. Arçay. 5 58 6 07 - omnibus (s'ar. à Tours) 8-41 Brion-s-Thouet 9 10 2 2 2 2 11 4 50 7 55 Montreuil-Bellay 6 53 Mirebeau 4 37 Arçay. 24 Lernay Montreuil-Bellay 9 18 express-poste. 8 09 7 02 Lernay Brion-s.-Thougt 30 Neuville Loudun. Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive 2 19 Poitiers Saumur (arrivée) Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures. Thouars (arrivée)

DE